

Commune d'ORAINVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage 2 1/2000

"Vu pour être annexé à la délibération du
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme."

Fait à Orainville
Le Maire,

ARRETE LE : 06/06/2003
APPROUVE LE : 12/06/2003

Environnement Conseil
Urbanisme Environnement Communication
61 Chemin du Barrage 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. : 03 28 64 05 01 Fax : 03 28 64 73 32
environnement.conseil@wanadoo.fr

Légende

- Limites communales
- Limite de zone
- Limite de secteur
- ① Emplacement réservé
- ① Emplacement réservé pour rue ou sentier piétonnier à créer
- Chemin (de St-Genève) inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée à protéger au titre de l'article L. 123-1, 6°
- ○ ○ ○ Espaces Boisés Classés à créer ou à conserver
- ○ ○ ○ Plantations à créer

Zone UA	Zone résidentielle
Secteur UAs	Secteur à vocation sportive
Zone IAU	Future zone résidentielle (phase 1)
Zone IIAU	Future zone résidentielle (phase 2)
Zone A	Zone agricole
Zone N	Zone naturelle
Secteur Nj	Secteur de jardin

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n° 1	1320 m ²	Création d'un espace vert	Commune
ER n° 2	395 m ²	Élargissement de voirie	Commune
ER n° 3	627 m ²	Création de voirie	Commune
ER n° 4	665 m ²	Création de voirie + carrefour	Commune
ER n° 5	870 m ²	Création de voirie	Commune
ER n° 6	1050 m ²	Élargissement de voirie	Commune
ER n° 7	1345 m ²	Aménagement d'un carrefour	Commune
ER n° 8	600 m ²	Création de voirie	Commune
ER n° 9	340 m ²	Création de voirie	Commune
ER n° 10	3000 m ²	Aménagement d'une sente piétonne	Commune
ER n° 11	510 m ²	Création de voirie	Commune
ER n° 12	1970 m ²	Plantation à créer	Commune
ER n° 13	119 m ²	Aménagement d'une sente piétonne	Commune
ER n° 14	845 m ²	Extension du cimetière communal	Commune
ER n° 15	110 m ²	Création ouvrage eaux pluviales	Commune

